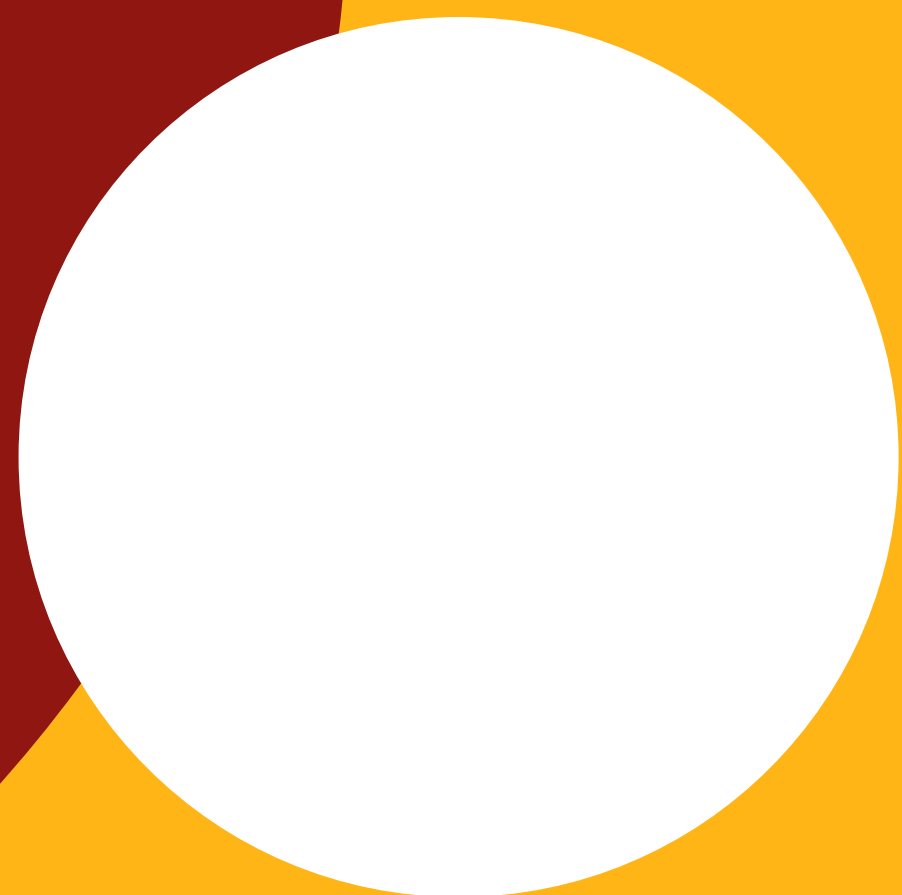


Concours de création

LOGO DU COLLÈGE GEORGES BRASSENS



Règles du concours :

LES PARTICIPANTS DEVRONT CRÉER UN LOGO POUR LE COLLÈGE,
COMPRENANT À LA FOIS UN TEXTE ET UN EMBLÈME.

LES GAGNANT.E.S REPARTIRONT AVEC UN T-SHIRT
PORTANT LEUR LOGO.

Conditions de participation :

ÊTRE ÉLÈVE AU COLLÈGE GEORGES BRASSENS
LA PARTICIPATION PEUT SE FAIRE
INDIVIDUELLEMENT
OU EN GROUPE.

Éléments obligatoires de la charte graphique :

Le texte « Collège G. Brassens » doit être lisible et bien mis en valeur.
L'emblème, libre dans sa forme (géométrique, figurative...), doit être une création originale.

Format et présentation :

Le dessin doit être réalisé sur une feuille de format A4 (21 x 29,7 cm), en orientation portrait (verticale).
Le logo doit être conçu avec 2 à 3 couleurs simples (pas de dégradés) maximum.

Technique libre :

Les participants peuvent utiliser la technique de leur choix : crayon, encre, peinture, numérique... Laissez libre cours à votre créativité !

Attention :

Pour une meilleure qualité de numérisation, nous vous conseillons d'éviter les crayons de couleur, car leur intensité diminue lors du scan.

Date de remise des créations :

Vendredi 20 Mars

Rendre les créations avec vos noms aux professeurs d'arts plastiques